

**COMMUNE
39570 CONDAMINE**

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CONDAMINE**

Nombre de membres

En exercice : 10 L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq mars, à dix-neuf heures trente.
Présents : 7 le conseil municipal de la Commune de Condamine,
Votants : 10 dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire,
sous la présidence de Hervé GUY, Maire de la Commune.

Date de convocation : 14/03/2025

Présents : Hervé GUY, Marie-Agnès DENIS, Brigitte GEOFFROY, Patrick JAILLET, Régis LANDRIN, Annick RENAUD, Serge ROUTHIER.

Absente excusée : Annie PONARD (pouvoir à Régis LANDRIN), Robert ROLEA (pouvoir à Serge ROUTHIER), Jacky PAGET (pouvoir à Annick RENAUD).

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick JAILLET

Délibération n° 06/2025 : Attribution des subventions communales 2025

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- DECIDE d'attribuer les subventions suivantes aux associations :
 - Club du « Beau Chêne » : maintien du lien social entre les Anciens : 350 € (unanimité)
 - ACCA : nettoyage des lignes de coupes de la forêt et veiller à signaler toutes anomalies pouvant se présenter : 350 € (9 voix pour et 1 ne prend pas part au vote)
 - La Condaminoise :
Animation du village et sapin de Noël : 350 € (7 voix pour, 3 ne prend pas part au vote)
 - Sou des Écoles : aide aux projets d'Ecoles : 350 € (unanimité)
 - Amicale des Pompiers du CIS la Vallière : 350 € (unanimité)
- DIT que le montant total des subventions qui seront attribuées s'élèvent à la somme de 1 750 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Hervé GUY